



**Communiqué de presse de Jean-Pierre Audy,  
député européen,  
circonscription électorale Auvergne, Centre, Limousin  
conseiller général du canton de Meymac,  
conseiller municipal de la commune de Meymac.**

**Lycée forestier de Meymac.**

Le 20 mars 2008 devait avoir lieu la nomination d'un directeur unique aux lycées forestiers de Meymac et agricole de Neuvic, à l'occasion d'une commission paritaire administrative nationale.

Jean-Pierre Audy, conseiller général du canton de Meymac, est intervenu pour que le ministère de l'agriculture et de la pêche sursoit à cette nomination, en appelant, une nouvelle fois, l'attention du ministre Michel Barnier, mercredi dernier à Bruxelles, sur sa « conviction que, d'une part, l'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche doit bénéficier d'informations complémentaires sur les conditions dans lesquelles ce projet est mis en œuvre, et d'autre part, que ce dossier doit faire l'objet d'une analyse plus approfondie, prospective, et plurilatérale. »

Tout en rappelant « la nécessité de conserver une direction propre au groupe d'enseignements forestiers de Meymac », Jean-Pierre Audy a salué cette décision qui va permettre de donner un délai supplémentaire pour que « soit faite une analyse sérieuse des fonctions différentes des deux établissements, basées sur des projets prospectifs prenant en compte tant le rôle et l'avenir de la forêt et du bois, que l'agriculture telle qu'ils seront issus des négociations politiques européennes actuellement en cours ».

Positions qu'il a réitéré, tout récemment, à l'occasion lors d'une rencontre avec de hauts fonctionnaires du ministère de l'agriculture et de la pêche.